

MONTBRISON EN 1773. IL Y A PLUS DE 200 ANS !

Dans une précédente étude sur la vie à Montbrison, vers 1880, j'avais cité des délibérations du conseil municipal donnant une indication sur les soucis de nos concitoyens. Mais les décisions les plus anciennes dataient de 1865. Or j'ai la chance de posséder un "Almanach astronomique et historique de la Ville de Lyon et des provinces du Lyonnais" (Forez et Beaujolais) pour l'année 1773.

Louis XV règnera encore un an. L'imprimeur a réuni sur tout le pays des indications précises, concernant l'administration, la justice...et aussi les noms des titulaires des fonctions, de celle de gouverneur à celle de juge ou greffier et même de maître des enfants de chœur !

Il a adressé à tous un questionnaire et s'excuse de quelques imprécisions ou lacunes dues à des correspondants négligents.

On peut imaginer quel travail minutieux a été nécessaire pour imprimer un tel almanach à cette époque.

Il débute par un calendrier de 1773 plus complet que celui des P.T.T. en 1987 avec heure du coucher du soleil et de la lune, heure du passage de celle-ci par le méridien, saints du jour, tout ceci occupant 24 pages.

On peut ensuite s'efforcer de comprendre un exposé sur la parallaxe du soleil, du "chinois" sur 8 pages pour le lecteur moyen.

Les renseignements concernant l'archevêché de Lyon s'étalent sur 248 pages. M. le Duc de Villeroy, Pair de France, est gouverneur de la ville. On a même l'adresse de son hôtel parisien : "rue du Bacq, Fg St-Germain"...Il séjourne aussi dans la capitale.

A mon grand regret je dois résumer les indications sur Montbrison :

"Cette ville est la capitale du Forez. Gouverneur : M. le Chevalier Dugas. L'archiprêtré de Montbrison comprend 67 paroisses et neuf annexes dans tout le Forez".

Dans la ville il y a trois paroisses et une annexe. Première paroisse : Saint-André. Curé M. de Peyredieu de la Salle, "bachelier de Sorbone". J'ai relevé sur un compte rendu de l'inauguration d'une chapelle privée que "Colombet, prêtre, docteur en théologie et en droit canon de la Faculté de Paris est curé de Saint-Etienne en Furan, le 14 octobre 1662 ! Voilà deux exemples montrant à un siècle près que les nominations aux cures dépassaient, à cette époque, les limites du diocèse et que les curés du Forez avaient fait des études... à Paris.

Revenons à Montbrison. Deuxième paroisse : St-Pierre, troisième : Ste-Madeleine ; "dans chacune de ces trois paroisses, il y a depuis longtemps une assemblée de dames charitables, établie pour veiller au soulagement des pauvres et des malades". "Un point à l'envers, un point à l'endroit" chantera Jacques Brel. Une annexe, Sainte-Anne, dépend de Moingt... dont le curé est nommé par l'abbé de la Chaise-Dieu.

"Le chapitre de Notre-Dame a onze chanoines et cinq prébendiers nommés par le Roi, six prébendiers nommés par le chapitre, sept autres plus huit clercs et douze enfants de chœur. Un doyen : M. du Besey de Contenson, un chantre, un sacristain, un maître de chœur, sept chanoines..un prébendier mi-livré : M. Pagnon, un maître des enfants de chœur et - je ne sais pourquoi - un livreur et pointeur..." Comme on le constate, il y a beaucoup d'emplois. A-t-on déjà trouvé la formule des "petits boulots" ?

• Deux communautés d'hommes : les Cordeliers (dans l'actuelle mairie) et aussi des Capucins dont le "gardien" a un joli prénom : R.P. Chrysostome de Monistrol. Aucune indication sur leur nombre.

Trois couvents de religieuses. Visitation de Sainte-Marie : Mme de Charézieu. Couvent de Saint-Claire (Mme Duvergé) et couvent des Hospitalières ou religieuses de Saint-Augustin dont l'économe s'appelle M. de Magnieu de la Garde.

Il y a aussi un Collège qui, depuis 1624, est confié aux soins des prêtres de l'Oratoire (dans l'actuelle Sous-préfecture où enseigna Massillon). M. le Chevalier de Chauvance est commandeur de la Commanderie de St-Jean-des-Prés. On n'en dit pas plus sur cette très ancienne institution.

"Il existe aussi une conférence des Pénitents Blancs, à l'instar de ceux du Confalon de Lyon établie en 1590. Recteur annuel : M. de Grandris ; maître de cérémonie : M. de la Plagne, Lieutenant particulier au Bailliage". Le nom de cette famille, de la Plagne, apparaîtra plusieurs fois dans l'histoire de Montbrison. En 1773, un autre de la Plagne est avocat du Roi au Présidial et plus tard, en 1788, M. Roux de la Plagne, premier avocat du Roi au Bailliage (1740-1815), prononcera un brillant discours, lors de la rentrée des audiences (Je prie M. François de la Plagne de m'excuser de ce trop succinct rappel, mais je suis l'almanach).

L'Hôpital général et l'Hôtel-Dieu ont des recteurs "nés", des recteurs et receveurs ordinaires.

Le Bailliage des pays, comté et ressort du Forez (Sénéchaussée de Roanne et de St-Etienne, réunies et exercées à Montbrison) occupe un grand Bailli et Sénéchal d'épée : M. le comte de Rostaing, des officiers et lieutenants conseillers. Au parquet : M. Roux de la Plagne qui est aussi subdélégué de l'Intendant, et M. de la Chaize : procureur du Roi.

En comprenant toutes les fonctions au bailliage, la police, les avocats du Roi, les avocats plaidants...les huissiers, les archers, j'ai compté 103 noms mais nous ne connaissons pas le nombre "d'officiers et lieutenants conseillers". Vraiment, Montbrison est une capitale judiciaire !

Mais en plus, quelques années avant, il y avait un présidial, grand tribunal créé par Henri II que jalousait le Parlement. On a écrit que c'était un bon système de décentralisation. Déjà ! Le Présidial avait neuf juges. Hélas il fut supprimé à Montbrison en 1648 et dans le royaume en 1791.

Il semble que l'on parle encore, de temps en temps, de la suppression du tribunal. L'histoire se répète et finissons-en avec la justice pour passer aux finances.

Il y a deux receveurs de taille, l'un pour les années impaires, l'autre pour les années paires. Je ne sais s'ils avaient un congé de douze mois.

"Les Eaux et Forêts" constituent une juridiction très ancienne qui n'a d'autres limites que la province. Les premiers comtes de Forez avaient un Grand Forestier, un Capitaine des chasses et le procureur général du Comté l'était aux Eaux et Forêts. Les audiences se tenaient le mercredi (douze titulaires, le garde-marteau s'appelle Javogues !).

La Maréchaussée du Forez se compose d'un lieutenant, de deux exempts, trois brigadiers et d'un sous-brigadier qui commandaient six brigades.

Enfin la juridiction des Gabelles du Forez comprend des juges, procureurs, greffiers...mais encore un receveur au Grenier à sel et un autre à l'Entrepôt des Tabacs (particulièrement visé ailleurs par Mandrin).

M. de Montrouge est échevin dans la "Maison de la Ville", pas plus de dix noms désignent échevins, greffiers, valets de ville, conseillers. La Ville ne doit pas avoir beaucoup de services municipaux.

Parmi les neuf notaires, il y a un nommé Barrieu (un autre est avocat), ancêtre d'une famille montbrisonnaise connue.

Quatre médecins suffisent, semble-t-il et aussi cinq chirurgiens. Autre temps ! "Tous les samedis de l'année, on tient des marchés royaux qui ont été établis par arrêt du Conseil du 30 juin 1767 et qui sont très fréquentés. Il y a aussi quatre belles foires dans le courant de l'année. La première a lieu le jeudi de Carême, elle dure trois jours ; la seconde le jeudi avant la Pentecôte, la troisième, le samedi avant l'Assomption et la quatrième, le 18 octobre, elle dure aussi trois jours !" Cette dernière subsiste encore : c'est la Saint-Luc, la foire du duvet !

Le monde rural envahit la ville avec carrioles et chevaux. On dirait aujourd'hui qu'il y a un problème de "parking" avec chevaux moins immobiles que les autres, ayant besoin de soins et laissant des traces de leur séjour...Tout cela explique que l'ancienne rue des Parrocels n'avait que des petites maisons avec une pièce au premier étage et une écurie au rez-de-chaussée. Ainsi on pouvait rester un ou deux jours à Montbrison.

"Les Messageries de Montbrison pour Lyon partent de Montbrison les dimanche, mercredi et vendredi à six heures du matin. Celles

de Lyon pour Montbrison, départ de Lyon, dimanche, mardi et vendredi. Arrivée à Montbrison le lundi, mercredi et samedi". Calculez, si vous êtes curieux, la vitesse horaire...Et , en dernier, l'almanach signale que M. Lataneria est directeur des Postes.

Dans ce recueil, sans doute soigneusement établi, on relève 280 noms de titulaires d'honneur ou de charges et emplois. Aucune indication sur le nombre de religieux ou religieuses dans les couvents.

Pour St-Etienne, deuxième ville du Gouvernement et "la plus considérable du Forez", il y a 190 noms seulement. C'est peut-être incomplet, mais tous les tribunaux siègent à Montbrison.

Il serait intéressant de reconstituer la composition de la société, avec le pourcentage des différentes classes. Montbrison apparaît comme une ville administrative, judiciaire, centre d'une zone rurale, Ville importante en 1773, elle est pourtant déjà dépassée, largement, par St-Etienne, et perdra ensuite son rang avec la croissance rapide des bourgades situées dans des régions industrielles.

Bien sûr, la population rurale est trois à quatre fois plus nombreuse que de nos jours. Dans des bourgs de petite importance - à Sauvain, par exemple - il y a un juge, un avocat ...et un seigneur : M. le Marquis de Luzy-Couzan !

Nous sommes seize ans avant la Révolution. L'humble artisan, le petit serviteur a-t-il déjà dans sa tête quelques idées séditieuses en croisant dans les rues, chapeau bas, tant de "gens haut placés"... bien sûr, il n'y a là-dessus aucune indication dans l'almanach, mais qui sait ?

André MASCLE